

MAIRIE DE  
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de  
Besançon

Publié le : 16/05/2023

VOI.23.00.A00986

OBJET : Arrêté temporaire de circulation  
FAUBOURG RIVOTTE

La Maire de la Ville de Besançon,  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6  
Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1  
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription  
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée  
Vu l'avis favorable du CONSEIL DEPARTEMENTAL DU DOUBS  
Vu la demande de l'entreprise SOBECA  
Considérant que des travaux sur réseaux ou ouvrages de gaz rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 24/05/2023 au 07/07/2023 FAUBOURG RIVOTTE

ARRÊTE

**Article 1 :** À compter du 24/05/2023 et jusqu'au 07/07/2023, la circulation est alternée par B15+C18, sur une longueur maximum de 20 mètres, FAUBOURG RIVOTTE, au droit de l'entrée du TUNNEL FLUVIAL, sur la piste cyclable.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

**Article 3 - Voies de recours :**

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

**Article 4 :** M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 16 MAI 2023

Pour la Maire,  
Par délégation,

  
Marie ZEHAF

Conseillère Municipale Déléguée



1. Introduction

2. Methodology

3. Results

4. Discussion

5. Conclusion

6. References

7. Appendix

8. Acknowledgements

9. Contact Information

10. Author Biographies

11. Declaration of Interest

12. Funding Sources

13. Data Availability

14. Ethics Approval

15. Correspondence